



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Rentrée active pour l'Association Tourisme & Handicaps... présente sur 4 salons de l'automne !

PARIS : IFTM - Top Resa du 26 au 29 septembre 2017 – stand L102
RENNES : AUTONOMIC GRAND OUEST les 28 et 29 septembre 2017 – E 61
PARIS-LE BOURGET : SALON DES VEHICULES DE LOISIRS
du 30 septembre au 8 octobre 2017 – Stand 3 Hall 2B
LA ROCHELLE : ATLANTICA du 3 au 5 octobre 2017 – stand B 38

Le mieux : « pouvoir accueillir », le meilleur : « vouloir accueillir »...

L'Association Tourisme & Handicaps sera présente sur les salons grand public et professionnels afin de promouvoir la marque d'Etat Tourisme & Handicap qui réunit aujourd'hui près de 5600* sites et établissements partout en France.

Une Marque en perpétuel développement grâce aux actions conjuguées de l'Association et d'un réseau territorial national qui rassemble 140 référents attachés à sensibiliser les acteurs professionnels à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Seul exemple en Europe de qualification de l'offre adaptée, la marque d'Etat Tourisme & Handicap, est l'emblème national illustrant la volonté de bien accueillir et le signe de reconnaissance pour toutes les personnes en situation de handicap et leurs familles de plus en plus nombreuses à adhérer à son panache de qualité.

Avec une participation active à 13 salons programmés en 2017, dont 8 déjà réalisés, l'Association Tourisme & Handicaps assure la promotion de la marque d'Etat Tourisme & Handicap sur tous les fronts...

Salons tourisme grand public, salon professionnels ou spécialisés, ils génèrent plus de 3000 contacts par an, autant d'occasions de dialogue et de partage avec des clients handicapés ou non, utilisateurs ou futurs utilisateurs d'établissements ou activités adaptées qui répondent à leurs attentes légitimes.

Parlons chiffres...

• Les hébergements

3213 hébergements détenteurs de la marque se répartissent en plusieurs catégories :

- Les meublés de tourisme tiennent le haut du pavé avec 1808 établissements, les hôtels et Hôtels-restaurants ne sont pas en reste avec 542 propositions, talonnées par les chambres d'hôtes avec 429 établissements.

- Les hébergements collectifs : gîtes de groupe, résidences de tourisme et villages de vacances offrent un panel de 224 structures.

- Les campings, aires naturelles, aménagées ou loties de mobile-homes sont au nombre de 2016.

A noter l'émergence d'hébergements insolites tel que les Lodges, en toile et bois, du Clos de Saires dans la Vienne ou les les Volca Lodges au cœur de la Chaîne des Puys qui rallient la catégorie des établissements « glamping » (glamour +camping) qualifiant une nouvelle tendance de tourisme de plein-air offrant confort, nature et respect de l'environnement.

Pour les amoureux de la nature et de sensations fortes, les cabanes haut perchées dans les arbres telles les cabanes de Salignac à Meyriac l'Eglise en Corrèze ou l'hôtel Les Cabanes dans les Bois à Villalier dans l'Aude.

• Les activités

1278 propositions de loisirs et de visites : activités sportives, salles de concert, théâtres et cinémas, piscines, centres nautiques et bases de loisirs, centres de bien-être, réserves naturelles ou ornithologiques, plages,... tout ce qui fait le charme des séjours touristiques pour tous en Métropole et dans les territoires ultra-marins.



• L'accueil

600 Offices de Tourisme et syndicats d'initiatives ont obtenu la marque d'Etat Tourisme et Handicap, symbole de la volonté des villes de vouloir accueillir, quelle que soit leur taille.

Un cahier des charges spécifique stipule, entre autres, que le personnel soit formé à l'accueil des personnes handicapées et que les informations soit facilement accessibles et compréhensibles.

Les initiatives de la marque d'Etat Tourisme et Handicap ont engendré un **projet territorial** se concrétisant par la création, en 2013, de la **marque Destination pour tous qui valorise des territoires proposant une offre touristique cohérente et globale** en intégrant l'accessibilité des sites, des activités touristiques et des activités de la vie quotidienne (services à la personne) en facilitant les déplacements sur le territoire concerné.

Les villes Lauréates : Bordeaux (depuis 2014), Balaruc et Amiens (depuis 2017).

Retrouvez toutes les informations sur les détenteurs de la marque sur les sites :

www.entreprises.gouv.fr/marque-nationales-tourisme

et

www.tourisme-handicaps.org

*Site des Marques nationales du Tourisme septembre 2017.